

Les ouvrages suivants sont offerts par leurs auteurs : *Universal Catalogue of Books on art*, T. II, par M. H. Pollen ; *Les Ursulines de Noyon*, par M. l'abbé Blond ; *Le Congrès d'archéologie de Copenhague*, par M. Demarsy.

La Société admet comme membres titulaires MM. Charles Demonchy, juge honoraire ; le comte de Cossé-Brissac et Harlé, conseillers généraux ; Chevalier, contrôleur des contributions et Henry Demonchy, de Gillocourt.

M. du Lac communique deux jetons portant les noms des cardinaux de Bourbon et de Pellevé. Il lit en même temps une courte notice sur ces deux prélats qui ont occupé le siège abbatial de Saint-Corneille au milieu du xvi^e siècle.

M. Peyrecave donne lecture de la fin de son travail sur le prieuré d'Elincourt. Il retrace les dernières années de l'existence de cet établissement et combat à l'aide de documents authentiques les allégations portées, au sujet de l'envahissement du marais, par Hennon Dubois, dans une petite plaquette imprimée en 1831.

M. de Roucy communique le résultat des fouilles faites sous sa direction à Gury et place sous les yeux de ses collègues un assez grand nombre de dessins de M. Cauchemez qui reproduisent les nombreux objets mérovingiens trouvés dans les sépultures de Gury et les fragments de sculpture de l'époque romaine rencontrés au même lieu.

M. Rendu présente les dessins et les estampages des deux tombes des membres de la famille Brouilly enterrés à Chevrières et promet d'en donner pour les publications de la Société un dessin réduit.

M. Demarsy entretient la Société des dalles tumulaires qui se trouvent dans l'église Saint-Jacques. Il donne quelques détails sur la mort et la sépulture de Brunes de Montlouet, évêque de Saint-Omer, et propose à la Société de rétablir le monument élevé à ce prélat dans l'église Saint-Jacques par les

Etats d'Artois. Il signale en même temps l'intérêt de plusieurs autres monuments dont on pourrait assurer la conservation. Telles sont par exemple les tombes du curé Lion, de Simon Nérét, de Jehan Courtois, de la comtesse de Soulange et de Jehan le Caron mort pendant la peste de 1636.

La Société accueille aussi favorablement la proposition faite par M. Demarsy de recueillir toutes les épitaphes et inscriptions de cloches qui existent dans les églises des environs et d'en publier la réunion.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1870.

M. Demarsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique les lettres de remerciement adressées par MM. Ch. Demonchy et Harlé au sujet de leur admission.

M. Rendu lit une notice sur les vitraux byzantins de la cathédrale de Noyon et place sous les yeux de ses collègues un panneau de la légende de Saint-Pantaléon et les photographies des douze sujets qui composent la légende de ce saint. La Société accepte avec empressement la proposition qui lui est faite de reproduire ces médaillons dans le bulletin.

M. Rendu communique également deux cuillers en bronze, une agraffe de chappe niellée et une médaille trouvées dans un puits à Saint-Martin-aux-Bois.

M. Woillez remet vingt-huit médailles pour le Musée Vivenel et saisit cette nouvelle occasion d'engager les membres présents à concourir à l'accroissement de cette collection.

M. Rendu promet des moulages de chapiteaux.

M. de Roucy communique la matrice d'un sceau du XV^e siècle portant le nom de PIERRE DAILLY.